

Nouvelles

Avril 2023



- Mise en ligne de la version Web du *Guide des politiques et des programmes de la Fondation canadienne pour l'innovation*
- Publication d'un message du gouvernement du Canada en ce qui concerne la sécurité de la recherche
- Webinaires portant sur la soumission d'avis d'intention dans le cadre de l'étape 2 du FRBC – FIRSB
- Paiements du printemps et tableaux des coûts du Fonds d'exploitation des infrastructures
- Analyse des tendances financières
- Mise en ligne du nouveau tableau de bord des projets financés
- Nouveau plan stratégique : une vision ambitieuse pour édifier un avenir solide pour le Canada
- Dates importantes à retenir

Mise en ligne de la nouvelle version numérique du *Guide des politiques et des programmes* de la Fondation canadienne pour l'innovation

Afin de vous aider à trouver plus facilement les renseignements dont vous avez besoin pour soumettre une demande de financement et gérer vos projets d'infrastructure de recherche, nous avons lancé une nouvelle version numérique de notre [*Guide des politiques et des programmes*](#).

Outre son format convivial, cette édition du guide de 2023 comporte des mises à jour relatives à certaines de nos politiques et procédures, notamment de nouveaux renseignements sur les projets, les coûts et les contributions admissibles. Vous y trouverez aussi des précisions relatives aux processus de soumission et d'évaluation des propositions ainsi qu'au sujet de l'admissibilité des établissements. (Rendez-vous au début du guide pour consulter un sommaire de l'ensemble des modifications apportées).

Pour vous faciliter la tâche, nous avons conçu cette nouvelle version au format HTML tout en vous offrant la possibilité d'en télécharger ou d'en imprimer une version au format PDF.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires quant au nouveau format de ce guide.

Un message du gouvernement du Canada en ce qui concerne la sécurité de la recherche

Le message suivant provient du ministère de l'Innovation, des Sciences et de l'Économie du Canada (ISED)

Le gouvernement du Canada prend très au sérieux sa responsabilité quant à la protection de la recherche canadienne. La recherche de pointe menée au Canada permet au pays d'être à l'avant-garde des découvertes à l'échelle mondiale, ce qui peut faire d'elle une cible attrayante aux yeux d'acteurs étatiques étrangers qui présentent un risque pour la sécurité nationale.

Conscients de l'évolution constante des menaces, l'honorable François-Philippe Champagne, ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, l'honorable Jean-Yves Duclos, ministre de la Santé, et l'honorable Marco E. L. Mendicino, ministre de la Sécurité publique, ont publié une **déclaration sur la protection de la recherche canadienne** en février 2023. Les organismes fédéraux de financement de la recherche au Canada et la FCI saluent cette déclaration.

Le gouvernement du Canada, les organismes fédéraux de financement de la recherche et la communauté de la recherche ont la responsabilité commune de protéger l'intégrité de notre écosystème de recherche et de le protéger contre les activités qui minent ses principes fondamentaux d'ouverture, de transparence, de mérite, de liberté académique et de réciprocité. Nous nous engageons à veiller à ce que la recherche ouverte et collaborative que nous finançons ne contribue pas à faire progresser les capacités militaires ainsi que les capacités de sécurité et de renseignement d'acteurs étatiques étrangers qui présentent une menace pour le Canada. Les chercheuses et chercheurs canadiens sont invités à faire preuve de diligence raisonnable dans la gestion de leurs travaux et dans l'établissement ou la poursuite de collaborations et partenariats internationaux.

Le gouvernement du Canada donnera des orientations supplémentaires concernant la sécurité de la recherche dans les mois à venir. Il s'agira de clarifier les domaines de recherche sensibles et ce qui affecte les affiliations avec une université, un institut de recherche ou un laboratoire rattaché à d'éventuelles organisations militaires, organismes de défense nationale ou organismes de sécurité d'État, d'acteurs étatiques étrangers qui pourraient présenter un risque pour notre sécurité nationale. Cette politique améliorée, qui s'appliquera aux futures demandes de subvention, s'appuie sur les efforts déjà en cours pour renforcer la sécurité de la recherche au Canada, tout en continuant à soutenir un environnement de recherche ouvert et collaboratif.

Tout en faisant preuve de vigilance dans la protection de la recherche canadienne, nous devons tous nous prémunir contre les préjugés conscients et inconscients qui pourraient entraîner des comportements discriminatoires. Il est primordial que les mesures de sécurité de la recherche mises en œuvre par le gouvernement du Canada ne conduisent pas à la discrimination ni au profilage d'un membre de la communauté de la recherche. L'absence de discrimination est un droit fondamental de la personne, reconnu à l'échelle internationale, et un milieu de recherche équitable, diversifié et inclusif est essentiel à la réalisation de travaux de recherche inédits et de qualité exceptionnelle qui génèrent des retombées.

Le gouvernement du Canada, les organismes fédéraux de financement de la recherche et la Fondation canadienne pour l'innovation continueront d'appuyer la communauté de la recherche et de collaborer avec elle afin de protéger la recherche canadienne, tout en maintenant nos engagements à l'égard de la science ouverte, de la collaboration internationale ainsi que de l'équité, de la diversité et de l'inclusion. Ensemble, nous pouvons développer au Canada un système de recherche et d'innovation solide et concurrentiel à l'échelle mondiale, de sorte que les fruits de la recherche et développement au Canada soient récoltés par ceux et celles qui la mènent et qu'ils profitent à la population canadienne.

Webinaires portant sur la soumission d'avis d'intention dans le cadre de l'étape 2 du FRBC – FIRSB

Suite au lancement de [l'étape 2 du concours intégré du Fonds de recherche biomédicale du Canada \(FRBC\) et du Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques \(FIRSB\)](#), nous organiserons avec le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements (SPIIE) des webinaires à l'intention des chercheurs et chercheuses, des administrateurs et administratrices de recherche et d'autres parties prenantes. Les objectifs généraux de ce programme de financement seront abordés pendant le webinaire. Des informations supplémentaires concernant la soumission d'avis d'intention seront fournies. La date limite de ces derniers sera le 8 juin 2023. Des webinaires subséquents seront organisés pour traiter des questions concernant le fait de soumettre une demande complète.

Les webinaires se tiendront le 12 avril 2023 (en anglais) et le 13 avril 2023 (en français). Toutes les séances auront lieu de 13 h à 14 h 30, heure avancée de l'Est (HAE) et elles seront enregistrées. Veuillez utiliser les liens ci-dessous pour vous inscrire :

[Inscrivez-vous au webinaire en anglais](#), le 12 avril à 13 h, HAE

[Inscrivez-vous au webinaire en français](#), le 13 avril à 13 h, HAE

Nous vous conseillons de vous inscrire tôt. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter à BRIF-FIRSB@innovation.ca. Nous avons hâte de vous y accueillir!

Paiements du printemps et tableaux des coûts du Fonds d'exploitation des infrastructures

Paiements prévus au cours du printemps 2023

Au cours du printemps 2023, nous effectuerons un paiement à certains établissements pour toute somme non utilisée de leur enveloppe du **Fonds d'exploitation des infrastructures** mise à leur disposition avant le 1^{er} avril 2020 (conformément au [calendrier publié sur notre site Web](#)).

Nous ferons parvenir dans le courant du mois d'avril et aux établissements concernés, une lettre précisant le montant du paiement qui leur sera versé, accompagné des détails du calcul.

Dans l'éventualité où le paiement du printemps ne suffirait pas à répondre aux besoins immédiats, il sera possible de demander un montant additionnel à l'occasion de la production du rapport annuel du Fonds d'exploitation des infrastructures (à remettre avant le 15 juin 2023).

Pour obtenir un complément d'information, veuillez consulter la page du [Fonds d'exploitation des infrastructures](#) de notre site Web.

Tableaux 2022-2023 des coûts d'électricité et des coûts d'exploitation des locaux

Les tableaux 2022-2023 pour le calcul des coûts d'électricité et des coûts d'exploitation des locaux sont publiés sur la page du [Fonds d'exploitation des infrastructures](#) de notre site Web. Vous pouvez utiliser ces tableaux pour calculer, à l'aide d'une méthode simplifiée, les coûts que vous souhaitez déclarer dans votre rapport annuel du Fonds d'exploitation des infrastructures. Chaque année, nous mettons à jour ces tableaux, habituellement en avril.

Analyse des tendances financières

À l'automne 2022, nous avons intégré une nouvelle analyse fondée sur le risque au cadre que nous utilisons pour surveiller nos investissements, y compris les décisions relatives aux paiements versés aux établissements.

Nous cherchons par ce moyen à dégager les tendances relatives aux coûts réels déclarés dans le dernier rapport financier soumis par chaque établissement concernant ses projets en cours ayant obtenu une contribution de la FCI. Aussi examinerons-nous la fréquence à laquelle un établissement connaît des retards importants vis-à-vis des dépenses relatives à ses projets. En parallèle, nous tiendrons compte de divers facteurs de risque susceptibles de peser sur nos décisions en matière de paiements, notamment la difficulté à obtenir des rapports financiers ou à recevoir divers renseignements dans les délais impartis.

Cette nouvelle analyse, qui sera réalisée chaque automne, nous permettra de mieux harmoniser nos paiements aux établissements avec les tendances en matière de dépenses que nous aurons observées tout en tenant compte de notre vécu avec chaque établissement.

Nous avons d'ores et déjà avisé les établissements dont le calendrier des paiements ou les exigences en matière de production de rapports feront l'objet d'un changement en 2022.

Nous aborderons ce sujet à l'occasion de la Conférence canadienne sur l'administration de la recherche 2023 (auparavant appelée Conférence nationale de l'association canadienne des administratrices et administrateurs de recherche – ACAAR). Nous espérons avoir le plaisir de vous y voir et de pouvoir répondre à toutes vos questions.

Mise en ligne du nouveau tableau de bord des projets financés

Notre [tableau de bord des projets financés](#) est un nouvel outil en ligne qui présente un panorama détaillé du financement de l'infrastructure de recherche au Canada. Il recense les quelque 12 500 projets d'infrastructure de recherche qui ont bénéficié de nos contributions au cours des 25 dernières années.

Grâce à ce nouveau tableau de bord, vous pourrez notamment :

- Consulter un aperçu des projets financés par la FCI, y compris le titre du projet, le total de la contribution, l'établissement concerné, le concours de financement et l'année à partir de laquelle la contribution a commencé;
- Parcourir une carte qui présente la répartition des fonds par province ou territoire;
- Lancer une recherche à propos des projets d'infrastructure que nous avons financés et filtrer les résultats par domaine de recherche, établissement ou concours de financement;
- Télécharger les résultats de votre recherche dans une feuille de calcul Excel.

Nous vous remercions de prendre le temps de découvrir notre tableau de bord et de le mettre à l'essai. Comme nous cherchons sans cesse à améliorer notre travail, nous vous remercions de nous faire part de vos commentaires par [courriel](#), s'il y a lieu.

Nouveau plan stratégique : une vision ambitieuse pour édifier un avenir solide pour le Canada

En février dernier, nous avons publié notre plan stratégique 2023-2028 qui s'intitule « [Voir grand](#) ». Ce plan présente notre vision stratégique qui consiste à relever les défis d'aujourd'hui et de demain, grâce à la recherche, tout en favorisant la prospérité et en édifiant des collectivités saines et dynamiques dans un milieu durable, et ce, partout au Canada. Il définit également le contexte, les outils et les moyens qui permettront aux chercheurs et chercheuses de trouver des solutions à des problèmes cruciaux et complexes et de faire les découvertes qui amélioreront la vie de notre population.

Ce plan se fonde sur cinq piliers :

Soutenir les activités scientifiques de demain : notre contribution à établir dès aujourd'hui la capacité de recherche qui soutiendra les activités scientifiques de demain;

Édifier des collectivités saines et prospères : notre contribution à renforcer les liens entre le milieu de la recherche et les collectivités;

Contribuer à un monde durable : notre contribution à la durabilité sur les plans environnemental, social et économique;

Inspirer la prochaine génération : notre contribution à promouvoir l'équité, la diversité, l'inclusion et le sentiment d'appartenance à la communauté;

Répondre aux besoins de la communauté de la recherche : notre contribution à favoriser les partenariats et la collaboration entre les établissements.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé aux consultations préalable, y compris un grand nombre de chercheurs et chercheuses de partout au pays, ainsi que leur établissement. Grâce à votre contribution, notre plan stratégique aborde les questions d'intérêt commun, de même que les défis et les occasions qui se profilent à l'horizon pour la communauté de la recherche canadienne.

Dates importantes à retenir

Les dates importantes de toutes les occasions de financement de la FCI sont annoncées en tout temps sur notre site Web. En voici quelques-unes :

11 avril 2023	Date limite pour soumettre un avis d'intention au Fonds des collèges (la date initiale fixée au 7 avril 2023 a été repoussée au jour ouvrable suivant en raison du congé de Pâques)
12 avril 2023	Session d'information (en anglais) relative à l'étape 2 du FRBC – FIRSB
13 avril 2023	Session d'information (en français) relative à l'étape 2 du FRBC – FIRSB
7 juin 2023	Date limite pour soumettre une proposition au Fonds des collèges
8 juin 2023	Date limite pour soumettre un avis d'intention dans le cadre de l'étape 2 du FRBC – FIRSB
12 juin 2023	Séance du conseil d'administration de la FCI
15 juin 2023	Date limite pour soumettre une proposition au Fonds des leaders John-R.-Evans (volet non affilié)

Restons en contact. Tenez-vous au courant des activités et des annonces de la FCI : [abonnez-vous à nos communications dès aujourd'hui.](#)